

## Médiathèque : une métamorphose réussie



## NUMÉROS D'URGENCES

**Samu : 15 - Police secours : 17**  
**Pompiers : 18**  
**Pompiers d'Eybens : 04 76 25 42 25**  
**Gendarmerie : 04 76 25 43 93**  
**Centre anti-poison : 04 72 11 69 11**  
**SOS médecins Grenoble :**  
**04 38 70 17 08**

## INFIRMIÈRES

- **Mme Angelini Marguerite :**  
Tél. : 04 76 24 13 80  
Portable : 06 08 89 09 22
- **Mme Bruyat Muriel :**  
Tél. : 06 07 32 13 83
- **Mme Carraud Valérie :**  
Tél. : 04 76 62 32 30  
Portable : 06 13 55 70 37
- **Mme Charmot Lucienne :**  
Tél. : 04 76 25 54 84
- **Mme Clément Sylvie :**  
Tél. : 04 76 25 37 13,  
Portable : 06 07 01 73 34
- **Mme Dureux-Bouchard Jacqueline :**  
Tél. : 04 76 62 08 20
- **Mme Gaillard Isabelle :**  
Tél. : 06 84 51 61 51
- **Mme Perret Léocadie :**  
Tél. : 04 76 62 88 73  
Portable : 06 82 64 08 58
- **Mme Raelison Marie :**  
Tél. : 06 76 21 51 21
- **Mme Viboud Agnès :**  
Tél. : 04 76 25 37 13,  
Portable : 06 07 01 73 34
- **Mme Venema Anna :**  
Tél. : 04 76 62 32 30

## PHARMACIES DE GARDE

Toutes les nuits jusqu'au  
dimanche matin 8 h :

**Gambetta :** 2, place Gustave Rivet  
Gardes complémentaires dimanches  
et jours fériés.

### Avril 2005

**Dim. 10 :** de la Fontaine : 1, rue Bamave ;

Berriat : 43, cours Berriat

**Dim. 17 :** avenue Alsace Lorraine :

15, cours Jean Jaurès ;

**Clémenceau :** 1, boulevard  
Gambetta

**Dim. 24 :** de la Grande Chartreuse :

11, avenue de Vizille ; **Foch :**

33, boulevard Maréchal Foch

### Mai 2005

**Dim. 1er :** de la Molière : 22, cours Berriat ;

Notre Dame : 2, place Notre Dame

**Dim. 08 :** de la Grande Chartreuse :

11, avenue de Vizille ;

**Forum Santé :** 5, place de l'Etoile

**+ Serveur vocal :** tél. : 04 76 63 42 55

pour connaître la pharmacie de garde  
ouverte 24 h/24, tous les jours  
de l'année.

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Permanences du maire :

sur rendez-vous. Tél. : 0476 607600, poste 316.

## AUTRES PERMANENCES

**Permanences du conseiller juridique :** aux Coulmes le 1er jeudi du mois  
de 17 h à 18 h et à l'Illiade le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 17 h à 18h40.

Sur rendez-vous (0476246369).

**Permanence de l'avocat :** aux Coulmes le 4<sup>e</sup> vendredi du mois  
de 13h30 à 14h30.

### Permanences du médiateur conciliateur pour le canton d'Eybens :

le jeudi 14 avril et 12 mai de 16 h à 19 h, renseignements au 0476607622.

### Permanences du notaire :

le 1er mardi du mois à l'Illiade  
de 17 h à 19 h. Prendre rendez-vous au 0476246369.

### Permanences des assistantes sociales et de la puéricultrice :

sur rendez-  
vous auprès du secrétariat/accueil: lundi, mardi, vendredi, de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h, jeudi de 9 h à 12 h, Tél. : 0476241014. La puéricultrice  
reçoit également (uniquement sur rendez-vous) le mardi après-midi de 14 h  
à 16 h 30 à la Maison des Coulmes. Consultations gratuites de PMI pour  
les enfants de 0 à 6 ans, les 3 premiers vendredis matins du mois,  
salle René Char aux Ruires, sur rendez-vous au 0476241014.

### Permanences de la conseillère conjugale et familiale :

tous les  
premiers jeudis du mois de 14 h à 17 h à la Maison des Coulmes,  
tél. : 04 76 24 63 69. Pour un rendez-vous en dehors de ces horaires :  
04 76 60 76 07.

### Permanences urbanisme :

elles ont lieu en mairie, les lundis, mardis  
et jeudis de 8h30 à 12 h et les mercredis et vendredis de 13h30 à 17 h.

### Permanences Sécurité Sociale :

elles ont lieu en mairie de 8h30  
à 10h30 tous les jeudis. Si vous avez besoin d'aide, l'agent peut remettre  
à jour votre carte vitale et établir votre dossier CMU.

### Permanences du service logement :

elles ont lieu le lundi et le mardi  
après-midi de 13h30 à 17 h. Prendre rendez-vous au 0476607633.

### Permanences de la police municipale :

du lundi au vendredi  
de 8 h à 11 h et de 13h30 à 16 h, à la maison du parc (en face de la mairie),  
tél. : 0476607601.

**Permanence téléphonique des éducateurs :** tél.0476242558.

## A NOTER

**Le relevé des compteurs d'eau** aura lieu à  
compter du 25 avril jusqu'à fin mai. Merci de libérer  
l'accès aux regards et aux compteurs.

**La prochaine collecte de déchets toxiques**  
aura lieu samedi 16 avril à la déchetterie.

**Les bouchons en plastique** (de bouteilles de lait, eau,  
jus de fruits, sodas, etc.) peuvent être déposés en mai-  
rie, à la Maison des Coulmes et au gymnase des Ruires.  
Ils sont ensuite pris en charge par l'association "Les  
bouchons du cœur" qui les vend à une usine de recy-  
clage au profit de structures accueillant des enfants en  
difficulté.

**L'association "les petits frères des Pauvres"**  
(reconnue d'utilité publique) intervient auprès des  
personnes de plus de 50 ans en situation d'isolement  
et de précarité. Il est possible d'aider cette association  
en devenant bénévole auprès de personnes âgées iso-  
lées. Vous pouvez aussi lui signaler toute personne  
âgée dans une situation difficile. Enfin il est possible de  
faire des dons pour aider "les petits frères des Pauvres"  
à financer leurs actions. Contacts : 62, cours de la  
Libération, 38100 Grenoble ; tél. : 04 76 96 13 56 ;  
internet : www.petitsfreres.asso.fr

## IMMOBILIER

■ Loue sur Grenoble, secteur Bajatière, appt. F2 bis,

loyer : 450 € + 50 € de ch. (chf. collectif),  
tél. : 04 76 25 04 42 le soir.

■ Loue studio (4 pl) à St Raphaël du 3/7 au 10/7  
et du 10/7 au 17/7. Idéal pour couples avec enfants.  
Parc privé avec piscine, plage à 300 m, ttes commodi-  
tés à prox, tél. : 04 76 24 23 48 (soir).

■ Vd aux Ruires, appt. 3 p. + cuis., dans résidence bon  
standing, séj. cuis. et terrasse donnant sur parc sans vis-

à-vis, px. : 190 000 €, tél. : 06 84 84 01 15.

■ Vd duplex, 6 p., 114 m<sup>2</sup>, beau séj., cuis.,  
avec terrasse sur parc arboré, chf. urbain,

px. : 285 000 €, tél. : 06 20 78 57 65.

■ Dans le Var, à la Londe, part. loue studio meublé,  
4 pers., 1 km de la mer, au 1er étage, balcon, de 120

à 150 € par semaine ; juillet et août : 380 € par  
semaines ; week-ends et mois possibles,  
tél. : 06 13 40 21 65.

■ Loue à Villard-de-Lans, studio 4/5 couchages,  
terrasse + garage, aux pieds des pistes dans résid.  
"les Glovettes." Tél. : 06 80 01 11 74.

## EMPLOI

■ Dame fait ménage et repassage à votre domicile,  
tél. : 06 30 67 81 87 (laisser un message si répondeur).

■ Jeune fille, 16 ans, garde enfants soir et week-end,  
expérience assurée. Tél. : 04 76 24 52 58  
ou 06 82 72 64 77.

## DIVERS

■ Personne recherche un terrain (50 m<sup>2</sup> environ)  
pour jardin potager sur le Bourg, tél. : 04 76 24 66 93.

■ Vd chaudière fioul Chappée avec production d'eau  
chaude, vanne 3 voies autorisée, brûleurs, 8 ans, entrete-

nue, px. : 1 200 € + cuve 2500 l en plastique avec kit

d'aspiration, px. : 400 €, tél. : 04 76 25 52 76.

## L'Union fédérale des consommateurs

organise une table ronde concernant "les amasques  
du virtuel" (téléphone et internet : connexions  
défaillantes, résiliations difficiles, valse des prix, etc.).  
Les recours possibles seront présentés pour ces pro-  
blèmes qui concement désormais entre 15 et 21 %  
des dossiers traités par l'UFC. Mercredi 13 avril  
à 20 h 30, salle de conférence de la maison  
des associations, 6, rue Berthe de Boissieux  
à Grenoble. Renseignements au 04 76 46 88 45  
ou sur [www.ufcquechoisir-grenoble.org](http://www.ufcquechoisir-grenoble.org)

**Vous êtes une personne handicapée,** vous pensez  
être victime d'une maltraitance. Vous pouvez contacter  
le centre d'écoute Alma au 0800 88 14 88 (appel  
anonyme et gratuit).

4

- Échos du Conseil municipal
- Côté aggro :  
vers un lieu de culte pour les musulmans  
de l'agglomération
- Expression des groupes politiques

5

- Rencontre élus-habitants :  
l'enlèvement des ordures ménagères et l'implantation  
de Schneider Electric au centre des débats
- Diagnostic de territoire : parole aux habitants
- Journée propre
- L'agenda des Conseils de quartiers

## AVRIL 2005



# 6/7

## DOSSIER

Médiathèque :  
une métamorphose  
réussie



Mairie d'Eybens  
BP 18  
38321 Eybens cedex  
tél. 04 76 60 76 00

Horaires d'ouverture de la mairie :  
du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h15 et de 13h à 17h.

Directeur de la publication : Marc Baietto

Rédaction, photos : Yannick Belle,  
Muriel Aldebert, Jean-Yves Martinet

Secrétariat : Marie-Claire Chollat

Photo de couverture : F. Henry

Mise en page : Patrice Madia

Impression : Les Imprimeurs réunis 04 76 49 38 07

Distribution : Codase

Dépôt légal : Avril 2005

Rédaction publicité : service communication Mairie

Le Journal d'Eybens : tél. 04 76 60 76 38  
e-mail : communication@ville-eybens.fr

Site internet de la ville d'Eybens :  
[www.ville-eybens.fr](http://www.ville-eybens.fr)

## N°77

8/9

- Eybens spectacles :  
Saudade  
Stage de théâtre gestuel  
Un conte en voyage
- "De bouches à oreilles" :  
des vacances pour communiquer
- L'harmonie en concert
- Les infos des équipements

10

## EYBENS COULEUR CARNAVAL

11

## LES IMAGES DU MOIS

**A**près quelques mois d'interruption, la bibliothèque, mais il faut dire aujourd'hui médiathèque, a rouvert ses portes pour le plus grand plaisir des lecteurs, en tout cas si je m'en tiens au nombre de ceux qui l'ont fréquentée dès son ouverture. Médiathèque, en effet, et non plus bibliothèque : l'offre s'est élargie à d'autres supports culturels que le livre, comme les CD, les CD Rom et l'internet. Cet élargissement correspond tout à la fois à la volonté municipale et à l'attente des personnes qui franchissent régulièrement les portes de cet équipement municipal.

Pourquoi avoir voulu cette diversification ? Essentiellement parce que les nouveaux médias apportent, comme le livre, un support nécessaire à la liberté de pensée sans laquelle il n'y a pas pour nous de liberté tout court. Permettre au plus grand nombre de découvrir d'autres horizons que ceux du quotidien, c'est ouvrir la possibilité de se dégager de la pesanteur d'un présent souvent lourd à porter, surtout dans cette période où nous sommes confrontés, directement ou par nos proches, à des difficultés qui touchent tous les niveaux de notre existence, que ce soit la recherche d'un emploi ou d'un logement, les problèmes de santé, mais aussi l'incertitude des lendemains.

Au moment où s'ouvre ainsi un nouvel espace de liberté, je voudrais dire, à tous ceux qui ont été artisans de cette transformation, ma gratitude pour la qualité du travail accompli et mon espoir de voir cet équipement rayonner sur la ville.



C. Morel

Marc BAIETTO,  
Maire - Conseiller général.

## ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 mars 2005

### Baisse des taux d'imposition

> L'Etat communique chaque année à la Ville le montant des recettes communales issues des impôts locaux. En 2005, le chiffre transmis par les services de l'Etat est supérieur aux prévisions effectuées par la Ville et sur lesquelles a été élaboré le budget de l'année en cours. Aussi, la municipalité a décidé de procéder à une baisse de certains taux d'imposition afin que les contribuables eybinois paient l'impôt le plus juste possible. Les élus municipaux souhaitaient initialement diminuer uniquement la taxe d'habitation afin de compenser en partie la taxe d'enlèvement des ordures ménagères créée par la Métro. Mais la loi impose aux collectivités de baisser parallèlement la taxe sur le foncier non bâti. Par conséquent, le Conseil municipal a procédé à une baisse des taux de l'année 2005 sur la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Ainsi, la taxe d'habitation diminue de 3,92 % soit 0,55 point d'impôt (14,58 % en 2004, 14,03 % en 2005). La taxe sur le foncier non bâti baisse également de 3,92 % soit 3,86 points d'impôt (102,22 % en 2004, 98,36 % en 2005).

### Création d'un syndicat intercommunal Eybens-Entrepierrres

> Afin d'officialiser le partenariat entre la commune d'Eybens et la commune d'Entrepierrres (voir notre édition de septembre 2004), les Conseils municipaux des deux collectivités ont créé un Syndicat intercommunal pour la reconstruction, la gestion et l'animation de l'ancien hameau de Saint Symphorien. Le Journal d'Eybens reviendra régulièrement sur cette association entre les deux communes. Les délégués de la ville d'Eybens au sein de ce syndicat sont Marc Baietto, Pierre Villain, François Silvestri (titulaires), Nelly Maroni, Marie-Hélène Archer et Michel David (suppléants).

### Tarifs de la piscine

> Les tarifs 2005 de la piscine municipale augmenteront de 1,9 % en 2005, conformément au chiffre de l'inflation communiqué par l'INSEE. Deux catégories de tarifs sont retenues : de 5 à 17 ans et plus de 18 ans.

### Tarifs de l'eau

> Pour la période du 1er avril 2005 au 31 mars 2006, le Conseil municipal a voté une augmentation de la part communale de l'eau de 1,9 % conformément au chiffre de l'inflation communiqué par l'INSEE.

### Informations



> M. Buisson, nouveau conseiller municipal d'opposition a pris ses fonctions en remplacement de M. Nicolas qui a démissionné le 10 novembre 2003.

> Le 3 octobre 2003, le Conseil municipal a adopté une délibération engageant une programmation de travaux qui permette de solder sur deux années toutes les demandes des Conseils de quartiers non abouties. Le bilan des travaux effectués en 2003 et 2004 permet de constater que la quasi-totalité des demandes a été prise en compte, ce qui reste à faire relevant d'études non encore terminées ou de tiers, comme les travaux mis en attente du fait de l'implantation de Schneider Electric.

Toutes ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Consultez l'ensemble des délibérations sur [www.ville-eybens.fr](http://www.ville-eybens.fr)

## Vers un lieu de culte pour les musulmans de l'agglomération

Le 17 mars, les maires d'Eybens, Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Echirolles, Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux ont annoncé leur intention d'accompagner la réalisation d'une mosquée intercommunale "qui permette la pratique d'un islam pleinement intégré dans la République, comme le sont les autres religions". Ce bâtiment viendrait compléter les différentes salles de prières qui existent déjà à travers les communes de l'agglomération. Il pourrait être construit sur un terrain appartenant à la ville de Grenoble situé sur le territoire d'Eybens, à proximité de la Compagnie de Chauffage Urbain.

Conformément à la loi de 1905, le financement de cette mosquée devra être issu des dons des fidèles. Cette construction étant destinée à l'expression d'un islam de France, un financement hexagonal sera privilégié, en faisant appel à la fondation nationale pour le financement des lieux de culte mise en place par le ministère de l'Intérieur. Concernant le terrain nécessaire à cette construction, la ville de Grenoble étudie la possibilité de le mettre à disposition, par l'intermédiaire d'un bail par exemple. Informé de ces intentions, le Préfet de l'Isère a assuré le soutien de l'Etat à cette démarche. A partir de ce socle de consensus, des échanges auront encore lieu avec les responsables musulmans avant qu'ils ne se penchent sur le démarrage effectif du projet de construction.

## EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

### Hervé Guillon

#### Groupe des élu(e)s socialistes et républicains d'Eybens

La réouverture de la médiathèque est non seulement une bonne nouvelle pour tous les Eybinois, mais constitue un acte politique au sens étymologique du terme.

Gérer la cité c'est aussi permettre aux citoyens d'avoir accès aux supports les plus ludiques et actuels de la connaissance. Le savoir permet de mieux comprendre les enjeux de la construction européenne, de lutter contre la peur de l'inconnu, le racisme, la xénophobie, c'est aussi avoir accès au passé et ne pas tomber dans le piège du négationisme ou du révisionisme, hélas toujours d'actualité. La médiathèque s'inscrit dans un projet culturel et citoyen. Dans une période où la politique du gouvernement fait baisser le pouvoir d'achat et augmenter le chômage, où l'incertitude du lendemain touche toutes les couches sociales, il est nécessaire de pouvoir apporter à un moindre coût l'ouverture d'esprit procurée par la lecture et la musique. C'est pour tout cela et aussi pour ce que vous voudrez faire de cet outil, que les socialistes eybinois vous souhaitent les meilleurs moments possibles à la médiathèque.

### Gérard Frydman

#### Groupe des élu(e)s communistes et partenaires

Non à la directive Bolkestein, oui aux services publics.

Comment une économie de "concurrence libre et non faussée" assurerait-elle le "développement durable" pour lequel notre municipalité s'est prononcée ? Les services publics à la française, acquis de la Libération, assurés par l'Etat et nos collectivités territoriales sont une entrave au commerce libre des multinationales. Le principe du "pays d'origine" de la fameuse directive Bolkestein inspirée des principes énoncés dans la constitution européenne accélérerait de nombreuses délocalisations et le dumping social. Si elle était adoptée le 29 mai la porte se fermerait définitivement sur le concept d'un service public tel que nous le souhaitons, si précieux aux principes d'égalité des citoyens et des territoires.

### François Silvestri

#### Groupe des élus d'opposition

De bonnes nouvelles pour le pouvoir d'achat des Français :

- Les pensions de quelque 4 millions de retraités des trois fonctions seront revalorisées de 2 %.
- Le gouvernement a accordé une revalorisation de 1 % du point de base de la fonction publique pour 2005.

- Le gouvernement souhaite également que les Français "touchent les dividendes" de leur bonne conduite sur les routes : les primes d'assurance automobile baisseront de 2 à 3 %. Pour les seules mutuelles, les cotisations automobiles connaîtront une forte baisse pouvant aller jusqu'à 6 %.
- À compter du 1er janvier, les entreprises pourront distribuer des actions gratuites à leurs salariés. Leur régime fiscal est particulièrement avantageux puisqu'elles ne sont pas considérées comme des compléments de rémunération et les plus-values éventuelles seront exonérées de cotisations sociales.
- Conformément au souhait du gouvernement, la gratuité de la clôture des comptes à vue et sur livrets entrera en vigueur dès le 1er janvier 2005.
- Le gouvernement continuera en 2005 la politique de baisse des prix dans la grande distribution : la future révision de la loi Galland permettra d'obtenir des baisses sensibles et durables au profit des ménages.
- Dès le mois de janvier, France Télécom baissera les tarifs des appels de téléphones fixes vers les portables : cette baisse sera comprise entre 14 % et 15 % pour la seule année 2005.
- En matière de droits de succession, la loi de finances prévoit : un abattement de 50 000 euros sur l'actif net taxable sur la résidence principale, une extension de l'abattement à la base dont bénéficient les enfants de personnes décédées (il passe de 46 000 à 50 000 euros).

## Rencontres élus - habitants :

### L'enlèvement des ordures ménagères et l'implantation de Schneider Electric au centre des débats

Moment de rencontre "en direct" entre les Eybinois et les élus, les réunions élus - habitants sont un lieu d'échanges essentiel. Lors de ces rencontres, une présentation brève des principaux sujets d'actualités de la commune a permis de laisser toute sa place au dialogue.

#### Secteur Bourg, Crêt, Muret

C'est à la Maison des associations que les habitants du secteur ont été conviés à rencontrer les élus de la commune. De nombreuses questions ont porté sur le transfert de la collecte des ordures ménagères à la Métro. A propos des raisons de ce transfert tout d'abord, Marc Baietto, maire de la commune, a expliqué qu'il permettait à la communauté d'agglomération de percevoir une dotation globale de fonctionnement (financement de l'Etat) plus importante, et donc d'accroître la qualité et l'étendue des services rendus à la population. Le maire a également précisé que la déchetterie de la commune a elle aussi été transférée à la Métro. Cet équipement est donc aujourd'hui ouvert à tous les habitants de l'agglomération, tout comme les autres déchetteries du territoire de la Métro sont ouvertes aux Eybinois. Un habitant a fait remarquer que la taxe finançant la collecte des ordures ménagères, basée sur le foncier bâti, pouvait être injuste dans certains cas : une personne vivant seule dans un grand logement paie beaucoup, même si elle ne produit que très peu de déchets. De même, une personne dont les revenus se trouvent fortement diminués (chômage, veuvage, etc.) mais qui habite toujours un logement vaste paie elle aussi le prix fort. Marc Baietto a indiqué que ces problèmes sont bien présents à l'esprit des élus. Malheureusement, la loi française n'autorise pas d'autre base à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que celle

sur le foncier bâti. Néanmoins, les élus ont mis en place depuis plusieurs années un dispositif par l'intermédiaire du CCAS qui aide, quand cela se justifie, les personnes à s'acquitter de cette taxe. Le maire a également expliqué que la part du budget de la commune qui était précédemment destinée à la collecte des ordures ménagères n'a pas été réaffectée pour l'instant. Les élus s'autorisent ainsi une importante marge de manoeuvre et qui permettra, une fois les taux de la nouvelle taxe fixés par la Métro, de voir comment la rendre plus équitable et l'alléger le cas échéant.

A propos du Plan local d'urbanisme (PLU), il a été rappelé que ce document sera certes moins arithmétique que l'actuel Plan d'occupation des sols, mais qu'il comportera néanmoins un certain nombre de règles à respecter.

Les élus ont également indiqué que le début des travaux sur l'avenue de Bresson est maintenant programmé pour le mois d'avril par le Conseil général.

Enfin, l'étude réalisée par Territoires 38 concernant l'aménagement de pistes cyclables avenue Quesnay est en cours, et sera présentée en temps utile au Conseil de quartier.

#### Secteur Ruieres, Javaux

Lors de cette dernière réunion publique à laquelle plus de 20 personnes ont participé, Marc Baietto a fait part de la décision de l'équipe municipale de baisser les taux communaux de la taxe d'habita-

tion et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à hauteur de 3,92 % (cf. "Echos du Conseil municipal" en page 4). Aussi, la création de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères perçue par la Métro sera en partie compensée par cette diminution.

De nombreuses questions de riverains ont porté sur l'arrivée de Schneider Electric et sur les conséquences de cette implantation en matière de circulation. En effet, près de 900 employés travailleront sur le site à partir de septembre 2005. Sans nier les possibles incidences sur la circulation ; le maire a rapproché le chiffre des 900 arrivées de celui des 1400 départs induits par la fermeture du centre de tri postal et par la réduction d'effectif au sein de l'entreprise Hewlett Packard. En outre, le futur site est relativement bien desservi par les transports en commun et le maire compte sur la mise en œuvre d'un plan de déplacements d'entreprise qui pourrait être signé par Schneider Electric et le SMTC. Un tel plan inciterait le personnel à emprunter le réseau de transports collectifs car il ne laisse à la charge du salarié qu'un tiers du prix de l'abonnement. L'exemple de ST Microelectronics à Crolles est probant puisque suite à la signature d'un tel plan, il a été constaté une diminution de 50 % de l'usage de la voiture. L'avenir de l'ex centre de tri postal a également été évoqué. La municipalité souhaite exercer son droit de préemption sur ce bâtiment dans l'objectif de favoriser une implantation économique. ■

## Diagnostic de territoire : parole aux habitants



Au cours du mois de mars, les membres du monde associatif de la commune, des Conseils de quartiers et les représentants du monde économique ont été invités à s'exprimer dans le cadre du diagnostic de territoire. Cette démarche, qui vise à analyser et comprendre la ville, fait appel à tous ceux qui peuvent apporter une connaissance de la commune. Au cours des derniers mois, une collecte de données quantitatives a été effectuée (caractéristiques de la population, du territoire, etc.) et la parole a été donnée aux agents municipaux ainsi qu'aux élus. Réunis en petits groupes d'une douzaine de personnes, ils ont fait part de leur vision de la ville, sur tous les thèmes qu'ils ont souhaité aborder : les déplacements, l'information, le logement, etc. Six groupes composés notamment de membres du monde associatif, des Conseils de quartiers, du 4C (Conseil communal de consultation des citoyens), se sont déjà réunis. Les discussions ont été très riches, les participants se sont largement exprimés. Des échanges agréables donc, auxquels sont maintenant conviés

600 habitants, tirés au sort sur les listes électorales et qui recevront une invitation par courrier\*. A l'issue de ce temps de réflexion et d'échanges mené avec tous les acteurs de la ville, un livre blanc sera rédigé. Il sera un véritable état des lieux de la commune réalisé à partir d'un croisement des paroles recueillies. Cet état des lieux servira de base aux actions de la Ville.

Si d'autres personnes veulent participer à ces groupes d'expression, elles peuvent se faire connaître au 04 76 60 76 00, auprès d'Héloïse Nief. Voir aussi l'article page 9 concernant la participation des jeunes.

\* Près de 200 Eybinois ont déjà reçu une invitation pour participer aux premiers groupes de parole qui auront lieu mardi 12 avril à 20 h en mairie.

Vous pouvez confirmer votre présence auprès d'Héloïse Nief au 04 76 60 76 00 ou par mail : [diagnostic-territoire@ville-eybens.fr](mailto:diagnostic-territoire@ville-eybens.fr)

## Journée propre

Les Conseils de quartiers Nord et Sud-Est organisent avec l'Office municipal de l'environnement une "journée propre" le 9 avril. Le principe est désormais connu de tous : il s'agit de ramasser les déchets qui souillent l'espace public. Le matériel nécessaire (sac, gants, etc.) sera fourni sur place. Cette journée sera également l'occasion de sensibiliser enfants et adultes à la préservation du cadre de vie. Afin de clôturer cette action de façon sympathique, un apéritif sera offert à la Maison des Coulmes et à la Maison des associations à partir de 11 h. Rendez-vous à 9 h à la Maison des Coulmes, devant l'école du Val ou à la Maison des associations. Concernant la collecte des déchets dans les espaces naturels organisée par l'OME, le rendez-vous est fixé à 8 h 45 sur le parking de la salle des fêtes.

### Agenda des Conseils de quartiers

- Conseil de quartier Sud-Ouest : jeudi 14 avril à 20 h 15 à l'Iliade.
- Conseil de quartier Nord : mardi 3 mai à 20 h 30 à la Maison des Coulmes.

# Médiathèque : une métamorphose réussie

Après quelques mois d'aménagement, la bibliothèque s'est métamorphosée en médiathèque. Très attendue, la réouverture a été un succès dès le premier jour.



L'ouverture de la médiathèque début mars est l'aboutissement d'une longue période de travaux et de réaménagements, avec des phases de fermeture, d'ouverture partielle, d'aménagements provisoires. En effet, la restructuration de la bibliothèque, devenue médiathèque, a été directement liée aux travaux d'extension de l'Odysée, lesquels ont commencé il y a environ un an et demi. Aujourd'hui, l'auditorium est quasiment achevé -son inauguration est prévue le 21 mai prochain- et une partie de ce nouvel équipement constitue le plafond de la salle située du côté de l'avenue Jean Jaurès. Ce nouvel espace a permis à la médiathèque d'obtenir 324 m<sup>2</sup> supplémentaires et de repenser entièrement la répartition des différentes collections. Les espaces sont désormais mieux marqués, plus indépendants. Ainsi, le coin des revues et de la presse a été déplacé à l'étage dans un espace plus calme qu'auparavant. Françoise Ferber, responsable de la médiathèque : "le public a été surpris par la transformation des volumes, par la luminosité, l'aménagement de plusieurs espaces spécialisés". Ainsi, les collections, qu'il s'agisse de la littérature adultes, de l'espace jeunesse, des bandes dessinées, de documents relatifs à l'emploi et à la formation, ont été redéployées et sont plus agréables à découvrir. Surtout, la médiathèque offre de nouveaux services au public. Outre les postes de recherche, deux postes internet ont été installés : chaque abonné peut s'inscrire sur des créneaux d'une demi-heure au moins, une fois par semaine ou plus si les postes sont disponibles. Sur ces ordinateurs il est possible d'accéder au réseau internet, de créer sa boîte aux lettres électronique. Ajoutons un troisième poste multimédia, entièrement dédié à la consultation d'un choix de cédéroms. Enfin, la grande nouveauté est incontestablement la création d'un espace discothèque.

## 3000 CD à écouter sur place ou à emporter

La transformation de la bibliothèque en médiathèque se traduit principalement par la création d'une CDthèque. D'emblée, la médiathèque met quelque 3000 CD à disposition du public, dont certains ont été acquis il y a déjà une quinzaine d'années. Cette particularité s'explique par la volonté, déjà ancienne, de créer un espace consacré aux disques. Fabrice Vigne, chargé de ce fonds, a dû ainsi intégrer les 1 200 CD conservés dans la réserve à sa politique d'achat : "Je suis parti de l'existant, essentiellement de la chanson française et de la musique classique et j'ai développé ce qui manquait comme la musique du monde, les disques pour la jeunesse et les musiques d'aujourd'hui, des musiques électroniques aux musiques de films, en passant par le rap, le reggae..." Lors des premiers jours d'ouverture, certains lecteurs s'attendaient aussi à trouver des DVD. Pour l'instant, un tel projet, dont la mise en place nécessiterait des moyens beaucoup plus importants, n'est pas à l'ordre du jour. Mais l'idée est lancée !

## Le retour des lecteurs ...et des livres

L'ouverture de la médiathèque peut se décrire avec quelques chiffres. Ainsi, avant la période de fermeture (qui a duré quatre mois), les lecteurs avaient la possibilité d'emprunter une dizaine de documents. Les lecteurs passionnés pour lesquels cette quantité était insuffisante ont pu fréquenter d'autres bibliothèques de l'agglomération grâce au Pass'doc qui permet d'emprunter dans l'ensemble des communes du territoire de la Métro. Au total, les lecteurs ont conservé chez eux environ 10 000 ouvrages. Durant les deux premières semaines, ils sont revenus en masse et ont emprunté 8 000 ouvrages, soit deux fois plus que d'ordinaire. Les bibliothécaires ont aussi constaté que la réouverture a attiré un nouveau public, et ont enregistré de nombreuses inscriptions.



Un nouvel  
espace CD



## Jour d'inauguration, jour de mémoire

L'inauguration de la médiathèque a eu lieu quelques jours à peine après son ouverture. Ce samedi matin là, un nombreux public effectuait aussi son premier retour dans les lieux, les bras chargés de livres à rendre et à emporter. Le maire, Marc Baietto, et les élus, parmi lesquels Philippe Loppé nouvel adjoint à la Culture, ont fait le tour de l'équipement. Ils étaient accompagnés notamment de Gilbert Biessy, député, et de Claude Bertrand, vice-président du Conseil général chargé de la culture et du patrimoine. Lors de son intervention Marc Baietto a souligné le rôle du livre dans notre culture, dans notre mémoire : "le livre nous permet de nous souvenir, il nous

permet de prendre de la distance vis à vis du présent et de devenir des hommes libres". René Vaglia, ancien combattant et résistant a, à cette occasion, remis à Françoise Ferber les CD "Mémoire vivante, paroles de résistants", recueils de témoignages d'anciens résistants échirollois et eybinois. Pour la responsable de la médiathèque, mémoire collective et histoire particulière se sont mêlées à cet instant. Elle nous a confié l'histoire de son père allemand, résistant, rescapé du camp de Heuberg, destiné aux civils et politiques allemands. Pour elle, les livres incarment toujours cette ouverture sur la vie, cette garantie que la culture vivra.

## Travail interne : de la manutention aux acquisitions

Durant les périodes de transition qui ont précédé l'ouverture de la médiathèque, les bibliothécaires ont effectué de nombreuses tâches matérielles, avec l'appui des services techniques de la Ville : démontage et montage d'étagères, déplacements des livres pour les mettre de côté ou les réinstaller dans les rayonnages, nettoyage, entretien et équipement des livres. Ce travail, invisible, a permis la réouverture dans les meilleures conditions début mars. Depuis l'ouverture il faut à nouveau faire face au retour des livres empruntés et le travail interne - le travail qui se déroule en dehors des heures d'ouverture au public - va être encore quelques temps centré sur la réorganisation. Après seulement, les bibliothécaires vont pouvoir de nouveau procéder à l'achat de nouveautés, établir leurs rapports d'activités. Viendra ensuite tout le travail lié aux animations autour du livre : expositions, Printemps du livre, valises rouges, Mille et un mercredis, lectures de contes, sans oublier le travail de partenariat avec les différentes structures de la ville.

## Le club de lecture retrouve ses marques

Durant toute la période de réaménagement, le club de lecture a poursuivi ses activités, se réunissant à l'Iliade. "Nous sommes toujours au moins une dizaine, explique Nicole Josien, les travaux n'ont rien changé à l'activité de notre club". Le club se réunit de nouveau à la médiathèque, dans une bonne ambiance. Aucune lecture n'est imposée et chacun vient parler de ses coups de cœur. Nicole Josien : "Souvent quand quelqu'un a aimé un livre, il donne aux autres l'envie de le lire". Elle ajoute : "On parle souvent de romans mais aussi des livres sur la société et l'actualité. Quand un livre présente un point de vue très tranché, alors chacun est renvoyé à ses convictions". Côté roman, Nicole nous conseille "L'enfant bleu" d'Henry Bauchau ou encore "Les larmes viendront plus tard" de Lewis Desoto. ■■

## Les nouveaux horaires

### • En période scolaire :

mardi de 15 h 30 à 19 h,  
mercredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h,  
jeudi de 15 h 30 à 20 h,  
samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

### • Hors période scolaire :

mardi de 16 h à 19 h,  
mercredi de 10 h à 13 h,  
jeudi de 16 h à 19 h,  
samedi de 10 h à 13 h.



L'équipe 2005 de la médiathèque réunit 11 personnes (équivalent à 8,5 emplois à temps plein).

En commençant par le dernier rang, de gauche à droite : Coralie Bouchrit, Léonie Roux, Emmanuelle Courot, Béatrice Coutouly, Sabrina Hamada, Fabrice Vigne, Céline Dutel, Françoise Ferber, Dominique Wattier, Marie Gerber, Claudie Reynier-Coste.

## Eybens spectacles

### Saudade

**L**a nostalgie des petits et grands moments qui manquent à ceux qui ont tout quitté est au centre de **Saudade**, pièce de théâtre gestuel créée et interprétée par la compagnie Dos à Deux. Ce spectacle raconte l'histoire d'une famille qui vit dans une maison sur pilotis au milieu de la mer. Isolés, sans contact avec le continent, les membres de la famille ont développé une étrange façon de vivre. Ils sont bizarres, différents. Quand l'imensité de la mer disparaît, un long voyage à la découverte du monde commence. Une longue route pleine de rencontres, de peurs, de vie, de morts, d'incertitudes, d'apprentissages, de souvenirs...

Judi 14 et vendredi 15 avril à 20 h 30 au Centre Loisirs et Culture (27, rue Victor Hugo), tarifs Eybens Spectacles (de 3 à 10 euros).



### Stage de théâtre gestuel

Depuis 1997, **André Curti et Artur Ribeiro** explorent ensemble le mouvement, le langage du geste et sa théâtralité. Leur travail consiste à s'appuyer sur la musicalité du mouvement où le jeu de l'interprète orchestre les émotions, les intentions et les états des personnages. Pour eux, le mouvement n'illustre pas, mais suggère et accompagne le verbe du personnage, en lui donnant son pouvoir émotionnel.

Stage encadré par **André Curti et Artur Ribeiro** de la compagnie **Dos à Deux**. Samedi 16 et dimanche 17 avril, de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Renseignements au 04 76 24 22 32.

### Un conte en voyage



**T**elle une troupe de saltimbanques d'antan, la compagnie Nicole et Martin arrivera avec sa roulotte en bois et son grand chapiteau blanc pour raconter les merveilleux récits des frères Grimm. La compagnie Nicole et Martin redonne un visage neuf à ces contes. Ce qui se passe sous la coupole du cirque est à la fois merveilleux, drôle, fou, magnifique et ingénieux : un mélange de musique, de jonglage, de chant, d'acrobaties et de danse.

En co-accueil avec l'espace 600, la compagnie sera présente avec sa roulotte du 3 au 6 mai dans le parc de la Maison de l'enfance où auront lieu les spectacles.

- "Le pêcheur et sa femme", le mercredi 4 mai à 10 h et à 15 h.
- "Les musiciens de Brême", le vendredi 6 mai à 19 h.

Tarifs Eybens Spectacles (de 3 à 10 euros).

## EN BREF

**L'**association **EAU (Eybens Accueil Urgence)** qui soutient les Eybinois provisoirement fragilisés lance, ce printemps, la mise en culture d'une parcelle dans les nouveaux jardins familiaux de la commune. Pour éviter le gaspillage, elle lance un appel à vos dons d'outils. Si un vieil outil s'ennuie, abandonné au fond de votre cabane de jardin, il intéresse l'association. Contact : EAU, 06 78 88 13 25.

**L'**association **Grenoble-Eybens cyclisme** organise une foire aux vélos (cycles, accessoires, bonneterie, neuf et occasion) samedi 16 avril au vélodrome d'Eybens de 9 h à 18 h. À partir de 3 euros le mètre linéaire. Entrée libre pour les visiteurs. Buvette sur place. Renseignements au 06 19 69 53 94.

**L**e **Smash Club Tennis Eybens** propose des stages de tennis du 18 au 22 avril et du 25 au 29 avril, de 10 h à 12 h et/ou de 14 h à 16 h. Ces stages sont ouverts aux enfants de 8 à 16 ans. Inscriptions au chalet ou par téléphone au 04 76 24 25 12. Tarifs : 60 euros la 1/2 journée ou 110 euros la journée.

**L'**association sportive du troisième âge (**Asta**) propose de nombreuses activités, parmi lesquelles la promenade, la randonnée, le cyclisme, la pétanque, la danse, les jeux de société, la natation, le yoga ou bien encore le chant. Cette association vous permet également de fréquenter un environnement associatif convivial. Pour tout renseignement, contacter l'Asta, 6 rue Berthe de Boissieux à Grenoble, tél. : 04 76 46 50 68, mail : ASTA38@wanadoo.fr

**U**n festival de magie aura lieu à la salle des fêtes le vendredi 8 avril au profit de l'association Eybens-Cameroun. De nombreux artistes se succéderont sur scène au cours d'une soirée qui s'achèvera par les grandes illusions de Foxy et Carole, leur troupe et leurs panthères. Participation aux frais : 10 euros pour les adultes, 5 euros pour les enfants. Renseignements et réservations : 04 76 24 22 32.

**L**e **Hand Ball club d'Eybens** vient de créer son site web. Cliquez sur "<http://www.handball-eybens.org>"

**P**renez la clé des champs : samedi 30 avril et dimanche 1er mai, les agriculteurs ouvrent les portes de leurs exploitations en Isère, Savoie et Haute-Savoie. Retrouvez l'ensemble des fermes participant à l'opération dans le guide édité à cette occasion, disponible en mairie ou auprès de la Chambre d'agriculture de l'Isère (04 76 20 67 97).

**M**on voisin a du talent : le Conseil de quartier Nord propose à tous les habitants de la commune une rencontre autour de créations réalisées par des Eybinois, le samedi 18 juin sur la place des Coulmes (quartier des Maisons Neuves). Alors si vous aimez peindre, dessiner, sculpter, fabriquer des bijoux, faire des photos, etc. n'hésitez pas à contacter avec Isabelle D'Hahan (04 76 25 13 37, zazandco@wanadoo.fr) ou Pierre Pellegrini (06 72 22 77 49).

**D**ans le cadre d'**Espace projet**, la Ville organise un stage de prévention routière qui permettra aux jeunes de 14 à 16 ans de passer leur brevet de sécurité routière. Pour tout renseignement, contactez le Pij au 04 76 62 34 86.

## "De bouches à oreilles" des vacances pour communiquer

**D**ans le cadre des Assises de la citoyenneté (voir article p. 5), le Point Information Jeunesse, le Centre Loisirs et Culture et l'Iliade proposent plusieurs ateliers autour de la communication : radio, webtrotteurs (création de site web), formation à l'animation de groupes... Ces animations, qui se dérouleront notamment pendant les vacances, s'adressent en particulier aux jeunes Eybinois. Si elles sont l'occasion de s'initier à certains outils de communication comme la radio ou le web, elles intéressent aussi tous

ceux qui souhaitent participer à la vie de la commune à travers des groupes d'échange et de discussion. Une information générale sur toutes les possibilités de participation et de pratique d'activités, ouverte à tous aura lieu jeudi 14 avril à 18 h à la Maison des associations (entrée libre - pot d'accueil). Pour plus d'infos vous pouvez aussi contacter Armelle au Pij (04 76 62 34 86), Sylvie au CLC (04 76 24 22 32) et Nadia à l'Iliade (04 76 14 76 80).

Et par mail : bouchesaoreilles@ville-eybens.fr

## L'harmonie en concert

**L**es soixante musiciens de l'harmonie interpréteront un programme entièrement renouvelé le vendredi 15 avril à 20 h 30 à la salle des fêtes. L'occasion rêvée de découvrir ou redécouvrir cet ensemble récompensé par un premier prix européen en 2004. Concert gratuit.



De nombreux artistes et instruments à découvrir lors de ce concert.

## Du côté des équipements

### Médiathèque

• **Printemps du livre** : sur le thème "d'un rêve à l'autre...", du 8 au 10 avril. Pour les jeunes : une exposition sur les romans de "fantasy" (Harry Potter et les autres) et sur les albums illustrés des auteurs jeunesse invités. Côté adultes, sont disponibles le programme détaillé des rencontres, des bibliographies et des choix d'ouvrages afin de profiter au mieux de l'événement sur l'agglomération.

### Centre Loisirs et Culture

• **Centre de loisirs 3-13 ans : vacances de printemps du 18 au 29 avril :**

- 3-6 ans : ateliers créatifs et de jardinage, sorties à la ferme, jeux musicaux.
- 5-6 ans : stage de danse.
- 7-9 ans : multisports, stage de cirque, sorties randonnée à Chamrousse et sorties en après-midi.
- 10-13 ans : multisports, stage de danse hip-hop, sorties randonnée, piscine, équitation et escalade.
- **Secteur jeunes** : ouvert les mercredis de 14 h à 18 h. Pendant les vacances scolaires : ouvert tous les après-midi de 14 h à 18 h.

### Maison des Coulmes

• **Bourse aux vêtements printemps été, matériel de puériculture** : dépôt le mercredi 6 et le vendredi 8

avril de 14 h à 18 h. Vente : le samedi 9 avril de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Reprise : le mardi 12 avril de 17 h à 18 h. Sont acceptés les vêtements printemps été de 0 à 16 ans (à l'exception des chaussures et sous vêtements) ainsi que le matériel de puériculture (sauf lits et sièges autos), dans la limite de 15 articles par déposant, muni d'une pièce d'identité. L'équipe de bénévoles qui organise cette bourse recherche des personnes pour l'aider dans cette mission. Si vous avez quelques heures à consacrer à cette action, contactez la Maison des Coulmes (04 76 24 63 69) ou l'Iliade (04 76 14 76 80).

• **Accompagnement scolaire** : de nouvelles demandes d'inscriptions parviennent à l'équipe en place. Pour répondre favorablement aux familles et aider les enfants (du CP au CM2) qui rencontrent des difficultés à l'école, l'association AILE recherche des bénévoles. Si vous avez un bon contact avec les enfants, que vous souhaitez les aider dans leurs devoirs et leur apporter un peu de votre temps, n'hésitez plus, rejoignez l'équipe d'animateurs bénévoles. Pour plus d'informations, contactez Laurence Dimier à la Maison des Coulmes (04 76 24 63 69).

## LES RENDEZ-VOUS

### SPORT

#### Le Basket-Ball Eybens Poizat

reçoit Tain Tournon

samedi 16 avril à 20 h 30

au gymnase Fernand Faivre.

### CULTURE

#### Club de lecture

Prochaine rencontre

le vendredi 15 avril

à 14 h 30 à la médiathèque.

### MANIFESTATION

#### Foire aux vélos

samedi 16 avril de 9 h à 18 h

au vélodrome.

### RENSEIGNEMENTS, CONTACTS

#### Centre Loisirs et Culture

27, rue Victor Hugo

Tél. 04 76 24 22 32

#### Iliade

10, place Condorcet

Tél. 04 76 14 76 80

#### Maison des Coulmes

10, place des Coulmes

Tél. 04 76 24 63 69

#### Odyssée

89, avenue Jean Jaurès

Bibliothèque : 04 76 62 67 45

École de musique et de danse :

04 76 62 67 41

# Eybens couleur carnaval

Clowns, princesses et super-héros ont répondu en nombre au rendez-vous du 12 mars dernier pour une journée haute en couleurs.



Rythmes et soleil au rendez-vous du carnaval.



Imane, à droite sur la photo :

“J’aime le carnaval parce qu’on joue et qu’on voit des spectacles, mais surtout pour les déguisements et le maquillage.”

Sous un soleil radieux, enfants, parents et grands-parents bariolent de leurs costumes le parc de la mairie. Après des mois d’hiver et la neige des dernières semaines, le rassemblement affiche des airs de fête du printemps. En ce jour de carnaval, courir à travers le parc avec ses amis est incontestablement le jeu du jour pour les plus jeunes. Les loups effraient les bergères, les gendarmes pourchassent les voleurs et les héros de science-fiction combattent d’antiques gaulois. Des démonstrations de l’école du cirque, un stand de maquillage et un atelier de sculptures de ballons complètent le décor. Soudain, grosse caisse, caisse claire et trombone se font entendre. Le rythme de fanfare funky se rapproche et les musiciens venus à la rencontre des enfants les entraînent en un joyeux cortège, tel le joueur de flûte de Hamelin. La procession suit en musique un Monsieur Carnaval de trois mètres de haut, direction la salle des fêtes. Cette sculpture de papier, en forme de cosmonaute, a été réalisée par les enfants du centre aéré au cours des vacances d’hiver. Une fois arrivés à la salle des fêtes, chevaliers, danseuses et robots ont droit à un véritable bal pour enfants. Les Zinzins, musiciens et acteurs qui animent la journée, ont déjà fait connaissance avec certains bambins ren-

## un véritable bal pour enfants

contrés au cours de la résidence du groupe au Centre Loisirs et Culture en février. Les morceaux s’enchaînent, tantôt tendres, tantôt énergiques, mais toujours fortement empreints d’humour sur les relations enfants adultes. “Non ! Non ! Non ! Pas question !” “Si ! Si ! Si ! Fais c’que j’té dis !” Le refrain est repris en coeur par le public, parents et enfants ayant chacun leur slogan préféré. Après une heure de concert et un goûter bien mérité, Monsieur Carnaval est brûlé conformément à la tradition, sous l’œil attentif des sapeurs-pompiers. L’actualité a également fait du 12 mars une journée particulière, d’action pour la libération de Florence Aubenas et Hussein Hanoun. Le carnaval a donc naturellement été associé à l’opération “1000 Fanfares pour Florence et Hussein”, en soutien à la journaliste et son guide interprète retenus en Irak depuis le 5 janvier dernier.

Après le succès de ce carnaval 2005, les membres de l’équipe organisatrice, composée de bénévoles et de deux animateurs de la Ville, pensent déjà à la suite. Ils se réuniront au mois d’avril pour faire le bilan de cette après-midi et commencer la préparation de la prochaine édition. La commune devrait donc reflourir l’année prochaine de mille couleurs à l’occasion du carnaval. ■■



## Journée du souvenir

La cérémonie de souvenir et de recueillement en commémoration de la guerre d'Algérie était cette année organisée à Eybens, en partenariat avec les communes de Bresson et de Poisat. Outre d'anciens combattants et de nombreux élus, des habitants se sont joints à ce moment solennel.



## L'Office Municipal des Retraités en assemblée générale

Près de 200 personnes étaient présentes à l'assemblée générale de l'OMR, au cours de laquelle il a été question du rôle important que jouent les personnes âgées dans notre société. Marc Baietto, maire d'Eybens, Claudette Chesne, première adjointe, Gisèle Perez, vice-présidente du Conseil général, Jean Giard, président de l'association ALERTE, et Maurice Derras, président de l'OMR, ont tour à tour pris la parole. Les membres du conseil d'administration et du bureau de l'OMR ont également été reconduits dans leurs fonctions au cours de cette soirée.



## Gymnastes volontaires depuis plus de 20 ans

Michèle Scublan et Marcelle Vial se sont vu remettre une médaille du mérite de la Fédération française de gymnastique volontaire lors de l'assemblée générale de l'association d'Eybens. En effet, elles sont respectivement membre de la section d'Eybens de gymnastique volontaire depuis 22 et 23 ans. Le club, qui compte 300 adhérents, propose de la gymnastique, mais aussi des randonnées pédestres, en raquettes et à skis pour tous les âges, des enfants aux retraités, avec pour seuls mots d'ordre le bien-être et la santé.



## La délinquance en baisse

La délinquance de voie publique a connu une baisse de 26 % au cours de l'année 2004. Cet excellent résultat a été annoncé lors de l'inspection annuelle de la brigade d'Eybens, qui permet de faire le point sur l'année écoulée et de rencontrer les élus du secteur dont la brigade à la charge (Eybens, Poisat, Herbey et Bresson). Regroupée au sein d'une communauté de brigade avec celle de Grenoble, la brigade d'Eybens compte aujourd'hui 22 gendarmes.

## Une ville fleurie par ses habitants

Lors de la remise des prix du concours des jardins fleuris 2004 quelque 22 jardiniers ont été récompensés pour le fleurissement de leurs jardins ou balcons. Quant à la Ville, elle a été classée au 8ème rang de sa catégorie au niveau départemental.

